



**PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'intercommunalité et des élections

**Arrêté préfectoral n°PREF-DCL-BIE-2025-11
portant désignation des bureaux de vote et de leur périmètre géographique
dans les communes de l'arrondissement d'ALBERTVILLE**

La Préfète de la Savoie,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code électoral et notamment son article R.40 ;

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTA 1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'addendum du 04 février 2021 à l'instruction NOR/INTA 1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Savoie ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Dans les communes non divisées en plusieurs bureaux de vote, le périmètre géographique du bureau de vote est l'ensemble du territoire de la commune, conformément à la liste annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2

Dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, il est affecté à chaque bureau de vote ainsi localisé un périmètre géographique, conformément à la liste annexée au présent arrêté.

ARTICLE 3

Tels qu'ils sont ainsi fixés, les bureaux de vote servent pour toute élection qui se déroulera dans la période comprise entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026.

ARTICLE 4

La secrétaire générale de la préfecture de la Savoie, le sous-préfet d'Albertville et les maires des communes de l'arrondissement d'Albertville sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie et affiché immédiatement à la mairie concernée et devant chaque bureau de vote.

Chambéry, le 27 AOUT 2025

La Préfète

Pour la Préfète et par délégation,
le sous-préfet de l'arrondissement
d'Albertville
chargé de la suppléance
de la secrétaire générale,
Bruno CHARLOT

COMMUNES						BUREAUX DE VOTE				
Code commune	Ardt	Circ.	Code canton	Cantons	Code postal	nombre	code	bureau	adresse	périmètre géographique rattaché
				MOUTIERS Canton n°13	73440			3ème bureau	école primaire de Praranger 571 rue du Doron	Les Granges, Praranger, Le Bettex, Le Levassaix, Les Menuires
				MOUTIERS Canton n°13	73440			4ème bureau	ancienne mairie de Saint Laurent de la Côte 204 rue du Sabot de Vénus	Saint Laurent de la Côte, La côte derrière, La Tour, Le Mas, Villartier, Planvillard.
				MOUTIERS Canton n°13	73440			5ème bureau	Maison de Val Thorens - salle de réunion 818 grande rue	station de Val Thorens
				MOUTIERS Canton n°13	73440			6ème bureau	Mairie annexe de Villarlurin – 2 place de l'hôtel de Ville	Commune déléguée de de Villarlurin
				MOUTIERS Canton n°13	73440			7ème bureau	Mairie annexe de St jean de Belleville – 8 rue de la Mairie	commune déléguée de Saint-Jean-de-Belleville (Saint-Jean-de-Belleville, Villarly, Le Villard, La Flachère, La Combe, Le Novallay, Le Villaret, Deux Nants, La Sauce, Beauvillard, Les Granges, La Planay)
262	1	2	19	UGINE Canton n°19	73590	1	0001	unique		
268	1	2	03	ALBERTVILLE – 1 Canton n°3	73730	1	0001	unique		
283	1	4	04	ALBERTVILLE – 2 Canton n°4	73460	1	0001	unique		
284	1	2	13	MOUTIERS Canton n°13	73600	2	0001	1 ^{er} bureau [centralisateur]	Salle du conseil – Mairie	limites géographiques de l'ancienne commune de Salins-Les-Thermes
				MOUTIERS Canton n°13	73600		0002	2ème bureau	Mairie de Fontaine	limites géographiques de l'ancienne commune de Fontaine-Le-Puits
285	1	2	05	BOURG SAINT MAURICE Canton n°5	73700	2	0001	1 ^{er} bureau [centralisateur]	Foyer rural 01 rue de l'Oura	rue de la libération, rue des Contamines, impasse des violettes, rue de l'Oura, impasse de l'Eglise, impasse des merles, impasse des pervenches, impasse du Bassin rue des Tanneurs, rue Saint-Pierre, rue Célestin Freppaz, place du 8 mai, impasse des Tilleuls, impasse des Lys, chemin du petit Poucet, rue du Solu, route du col du petit Saint Bernard, route de Val d'Isère, chemin des Perrières, rue de Belleface, impasse des Lilas, rue de la grande combe, impasse de Beaupré, allée de Beaupré, chemin du Mont, rue du Combottier, chemin de Biana, rue des deux arbres, rue Cadet, rue Saint Jean Baptiste, chemin des tartines, chemin des Epinois, chemin des Pénitents, rue du Sibelet